

> CHRONIQUE CARCERALE

Morts en prison

Des drames en milieu carcéral s'affichent dans les médias, étonnement, gesticulations, mesures pompeuses, l'horreur est banalisée... et la liste des suicides ou morts suspectes tombe chaque année comme un coup de massue. 120 en 2003, 115 en 2004, 122 en 2005, 93 en 2006, 96 en 2007 et 115 en 2008. Des séries de chiffres pour l'Administration pénitentiaire à des kilomètres de la réalité vécue par la famille des disparus. L'Etat n'est pas près de lâcher sa machine à punir.

Pour Kader ce n'est pas un suicide !

Prison de Villefranche, Kader est seul dans sa cellule le 14 décembre quand sa literie prend feu. Il se met à hurler. Les fumées sont telles qu'il semblerait qu'il soit très vite asphyxié et tombe inanimé. Aussitôt, dans les cellules voisines, de très nombreux prisonniers se mettent à hurler au feu, à tambouriner sur la porte de leur cellule, à appuyer sur le bouton d'alarme de l'interphone utilisé pour prévenir les surveillants en cas d'urgence... en vain ! Ce n'est que vingt minutes plus tard que les matons arrivent ! Ils n'ont aucun matériel pour le réanimer. Kader est transporté à l'hôpital de Gleizé, dans le Beaujolais, où il meurt peu de temps après. Pour l'administration pénitentiaire Kader s'est suicidé...

En 1996 «la faute à pas de chance»...

... était la réponse de l'administration pénitentiaire à Mr Zaouiya pour expliquer la mort de son fils Jawad Zaouiya à l'âge de 19 ans, à cause d'un feu de matelas, causant la mort de deux des trois occupants de la cellule de la prison de Bois d'Arcy. Après dix ans de lutte maintenant la chance a changé de camp après un arrêté du Conseil d'Etat qui rend responsable l'Etat dans la mort de Jawad. Saluons le courage de Mr. Zaouiya qui s'est battu plus d'une dizaine d'années pour que justice soit rendue à son fils.

La peine de mort n'existe plus dans les prisons françaises mais on y meurt encore. Justice à tous les morts dans les prisons. Pas de justice pas de paix.

Se faire la belle à l'ancienne

Deux détenus de la Maison d'Arrêt de Rennes se sont faits la malle dans la nuit du 20 au 21 décembre 2008. Après avoir scié les barreaux de leur cellule au 3^{ème} étage, ils ont tendu une corde entre leur cellule et un arbre à l'extérieur de la prison, pour s'échapper en tyrolienne vers la liberté. Les lames de scie et la corde leur avaient été envoyées par les fenêtres. Il est donc encore possible de détourner l'arsenal technologique et sécuritaire avec des bonnes vieilles recettes.

Toujours dans les chroniques de la liberté, la nuit de Noël, en profitant des bruits des feux d'artifices, une bonne dizaine de sans papiers s'est évadée du centre d'identification et d'expulsion de Bari-Palese, dans le sud-est de l'Italie. Peu après cela, le centre de rétention pour primos-arrivants de Syracuse a connu une émeute dans la nuit du 30 décembre. Deux flics auraient été pris en otage. Ce qui est sûr c'est que les sans papiers ont été violemment réprimés et arrêtés en nombre. Le déclenchement de l'émeute aurait permis de couvrir une évasion de quatre personnes. Souhaitons leur bon vent.

Contre l'isolement carcéral...

Il existe des manières de lutter contre l'isolement carcéral et plus généralement contre les prisons sans s'enfermer dans le carcan de l'Etat de droit.

L'Envolée 43 rue de Stalingrad, 93100 Montreuil, un journal <http://lejournalenvolee.free.fr/>, une émission radio (106.3 FPP - www.rfpp.net/) envoleeradio@free.fr

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCE POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°71 - janvier 2009

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Resistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

« il faut attendrir la viande »...

... déclare un magistrat. La « viande » en question c'est Yildune, les matons allument toutes les deux heures la lumière dans sa cellule. Ou Julien, mis à nu et fouillé cinq fois sur le trajet de sa prison au palais de justice. Enfants des classes moyennes, militants connus, ceux de Tarnac bénéficient d'un large soutien. La médiatisation de la persécution qui les frappe permet alors d'illustrer, et c'est tant mieux, la répression policière, judiciaire et carcérale que subit le lot commun des inculpés : les pauvres, les pas-blancs, entaulés pour quelques grammes, une insulte, un vol, qui se sont rebellés d'une manière ou d'une autre contre l'ordre établi...

Pour eux, le principe « d'attendrir la viande » se vit au quotidien et n'intéresse pas les médias. Tous les moyens de pression sont bons pour casser physiquement, psychologiquement, dans le but d'obtenir docilité et coopération : manipulations, intimidations, fatigue, inconfort, menaces, coups, harcèlement des juges, peines à la pelle, cachot, suicides réels ou supposés... Conclusion ? Il faut arrêter de siroter la bibine officielle, comme quoi la prison sert à « rééduquer »,

à préparer la « réinsertion ». Ne nous méprisons pas, pour les uns comme pour les autres la prison n'est qu'un instrument pour briser et mater tous ceux qui par leur révolte constituent une menace pour le pouvoir. Et c'est d'ailleurs pour publier trop souvent cette vérité sur la prison, surtout quand elle sort directement de la bouche de prisonniers, que le journal *L'Envolée - pour en finir avec toutes les prisons* est régulièrement attaqué par l'administration pénitentiaire et condamné par la justice.

> Joyeux Noël de Grèce

Le 6/12/08 Alexandre Grigoropoulos, 15 ans, est abattu par un flic au centre d'Athènes. Jusqu'à aujourd'hui la mobilisation n'a pas cessé (avec une déambulation autour des prisons d'Athènes pour hommes et femmes le soir du 31). La réponse a été à la hauteur. Des émeutes dans une quinzaine de villes grecques dès les 24 heures suivant le meurtre. Anars, immigrés et enfants d'immigrés privés de papiers par le droit du sang grec et l'Europe forteresse, lycéens, étudiants, salariés précaires, chômeurs ont investi la rue.

→ (suite en page 2)

(suite de la page 1) →

Manifs, émeutes, blocages routiers, occupations des locaux de radio et télé et occupations permanentes, comme celles de la fac de droit et de l'école polytechnique d'Athènes, nourries par les autoréductions. L'organisation des émeutiers est parfois impressionnante face à une police bien moins équipée et soudée qu'ici. En 1974, d'importantes émeutes étudiantes parties de cette même école avaient participé à la chute de la dictature des colonels. Dans les années 80 la seule venue de Le Pen avait suscité des émeutes dans Athènes. En 2006 un mouvement contre la privatisation des facs et la libre entrée des flics dans celles-ci avait déjà vu la jonction entre élèves, profs, étudiants et anars. D'ici, cela apparaît comme un soulèvement général en réponse à l'assassinat policier d'un jeune, mêlant dans l'action les milieux sociaux comme les âges, et dépassant d'emblée tout corporatisme. Ça change de la situation française où les explosions de cités contre l'oppression policière sont fréquentes mais isolées. Seules les mobilisations des lycéens des quartiers populaires brisent la séparation entre l'opposition aux forces de l'ordre et les revendications corporatistes.

> **On lâche pas !** À l'heure où les révoltes dans les camps de rétention européens se multiplient, le soutien aux sans-papiers inculpés de l'incendie de celui de Vincennes continue. Ecrivez-leur (sans faire mention de l'incendie ou de questions s'y rapportant) : Mahamadou Drame, écrou n°367337 / Ekma Mouktare, n°367134 / Ali Diallo, n°367347 / Moïse Diakité, n°369111 H / à la Maison d'arrêt des hommes, 7 allée des Peupliers, 91700 Fleury-Mérogis. Soutien financier : chèques à l'ordre de « CICP-Vincennes » à envoyer à CICP Vincennes, 21ter rue Voltaire, 75011 Paris.

Contact : liberte-sans-retenue@riseup.net.
Discussion et concert de solidarité avec les inculpés le 17 janvier à 18h à la CIP, 14 quai de Charente métro Corentin Cariou, Paris.

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

«Pendant que vous bossez vos enfants se font matraquer»

(tract de lycéens lyonnais) Début décembre la mobilisation lycéenne a repris en force. Le gouvernement avouant sa crainte d'un «syndrome grec» qui pourrait toucher les lycéens actuels dépeints comme particulièrement ignares [ils n'auraient «pas compris» la réforme proposée] et «violents», a décidé de repousser sa réforme d'un an. Mais les lycéens se sont avérés indifférents à ce recul momentané, ce qu'ils ont en revanche bien «compris» c'est qu'il s'agit à court ou moyen terme de leur imposer encore plus de sélection, d'inégalité et de précarité. Ils n'ont donc pas faibli et ont continué à bloquer leurs lycées et à manifester dans toute la France pendant toute la semaine précédant les vacances, au cri par exemple de : «Dijon, Athènes, même combat!». La volonté de réprimer ne s'est là non plus pas fait attendre. Intimidations administratives et policières comme à Nanterre où un lycéen impliqué dans la mobilisation a été exclu de son lycée puis, avec deux autres lycéens, convoqués au comico. Le lendemain deux d'entre eux étaient déférés devant le juge des mineurs puis mis en examen, on leur reproche d'avoir proféré des menaces à l'encontre de la proviseure Violentes charges de manifestants et arrestations. comme à Lyon. Alors soyons vigilants : en janvier, n'allons plus bosser pendant qu'ils se font matraquer.

Sort ta gamme

Le ministre de l'intérieur le dément mais un dispositif combinant «l'appartenance vraie ou supposée à une origine ethno-raciale» et «la gamme chromatique» est bien à l'étude. La classification ethnique combinerait dix «types»: méditerranéen-caucasien, africain-antillais, métis et autres, maghrébin, moyen-oriental, asiatique, indo-pakistanaise, latino-américain, polynésien et mélanésien. En France le racisme est interdit par la Constitution, selon la loi blanc, noir, bronzé pas de différence. Sauf que tout le

monde sait que dans la vie de tous les jours la couleur de la peau joue énormément. Cet échantillonnage par papier peint tente d'officialiser et numériser, par la bande, la discrimination raciale.

Les dossiers fantômes

Le 14 octobre A. Fofana est violemment interpellé à son domicile, matraquage, coup de crosse de flashball... la scène est filmée ce qui vaudra une médiatisation particulière à cette affaire et une fois n'est pas coutume la mise en examen pour violences volontaires des cognes. Mais le jeune homme reste également accusé. Dernier rebondissement le 10 décembre à l'audience au tribunal de Bobigny, le procureur annonce la disparition de l'original du dossier. Coup du sort ? Pourtant l'expertise s'ajoutant à la vidéo ne font que démentir la version policière. Décision prise : les deux affaires ne feront plus qu'une, est seront jugées... plus tard, pas de date pour l'instant. La violence policière est filmée, étalée au grand jour, c'est la machine oppressive étatique qui est mise à nu. La justice d'habitude prompte à distribuer de la prison ferme en comparution immédiate a plus de mal pour le coup. Qui ça étonne encore ?

Faudrait-il se taire ?

Le 16 décembre, à Roissy sur un vol Air France pour Kinshasa, un sans-papier menotté, subit une procédure d'expulsion. Pour les autorités, il s'agit d'être discrets dans leur sale besogne en tentant d'emblée de dissuader les passagers d'une quelconque réaction, brandissant la menace pénale. Une notice d'information, distribuée à l'embarquement, annonce la couleur : 5 ans ferme et 18 000 euros. Pour la suite, trois professeurs agrégés présents sur ce vol, auront appris à leurs dépens qu'il n'est pas bon de trop questionner. Cette simple marque d'attention, vaudra au premier d'être débarqué de l'avion, gardé à vue, poursuivi pour «opposition à une mesure de reconduite à la frontière et entrave à la circulation d'un aéronef». Les deux autres seront cueillis à leur retour, là encore, garde à-vue et possible poursuite... Où le seul fait de rendre visible constitue un délit.

«Nous refusons la politique de la peur»

Encore une fois Sarkozy saute sur l'occasion ! Un jeune étudiant se fait tuer par un malade mental échappé de l'hôpital psychiatrique et aussitôt Sarkozy réclame une réforme profonde de l'hospitalisation psychiatrique (réforme qui rime avec restriction de budget, eh oui c'est la crise !) Les professionnels du milieu psychiatrique s'insurgent contre les propositions faites par Sarkozy et qui se résument à «se débarrasser des fous». Tout d'abord des médecins devraient se charger de faire des pronostics sur la potentielle dangerosité des malades, ensuite on drogue, on enferme et on en parle plus ! Le long combat des psychiatres à faire comprendre qu'un malade mental n'est pas un délinquant mais une personne en souffrance, est réduit à néant. Pétition : <http://www.uspsy.fr/spip.php?article756#petition>



Police, personne ne bouge ?!

La «campagne nationale contre les pratiques policières mortelles» lancée le 6 décembre 2008 à Paris réclame «l'interdiction immédiate de la technique d'immobilisation enseignée et pratiquée par la police qui consiste à effectuer une clé d'étranglement», technique entraînant l'immobilité, la suffocation, de graves lésions qui peuvent provoquer alors des conséquences irréversibles quand ce n'est pas la mort.

Plus d'info sur <http://policepersonnebouge.free.fr/>

Procès des manifestants solidarité Grèce

Le 19 janvier, 13h, 23^e Chambre Tribunal de Grande Instance de Paris, métro Cité.

Mandat de dépôt

Isa, Juan et Damien croupissent dans les prisons de la république dans le plus grand silence. Isa est enfermée depuis un an et devrait passer devant le juge d'instruction et le JLD entre le 12 et le 27 janvier pour le renouvellement de son mandat de dépôt.

Manif samedi 24 janvier 15h métro Barbès.

Infos : http://infokiosques.net/mauvaises_intentions

Inculpés de Tarnac

Samedi 31 Janvier aura lieu une grande manifestation à Paris métro St Michel. Info à suivre <http://www.soutien11novembre.org>